



HAL
open science

Licence Économie - Gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie - Gestion. 2014, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02036954

HAL Id: hceres-02036954

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036954>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie - Gestion

de l'Université de Valenciennes et
du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille.

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie – Gestion.

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150007652

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Valenciennes.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Economie-Gestion* est une formation qui permet d'acquérir les fondamentaux en économie et gestion et qui prépare à une poursuite d'études en masters, principalement au sein de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'UVHC. Ces masters permettent aux étudiants d'acquérir des compétences approfondies en gestion, et d'évoluer ensuite vers les métiers de l'encadrement en entreprise ainsi que l'exercice de professions libérales dans le domaine de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de la gestion de patrimoine.

La licence *Economie-Gestion* de l'UVHC s'insère dans le tissu socio-économique régional, qui couvre essentiellement le sud de la région Nord-Pas-de-Calais et le nord de la région Picardie. Cette licence relève de deux composantes, l'IAE et la FDEG (Faculté de Droit, d'Economie et Gestion). Elle propose aux étudiants trois parcours distincts, en fonction de la poursuite d'études en master et du métier envisagés, le parcours *Comptabilité, contrôle, audit*, le parcours *Management des organisations* et le parcours *Analyse économique*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la formation sont clairement énoncés. La structuration de la formation permet aux étudiants de choisir progressivement le domaine de l'économie ou de la gestion dans lequel ils souhaitent se spécialiser et, le cas échéant, offre la possibilité de se réorienter. Ainsi, les trois premiers semestres sont communs à tous les parcours de la licence. Au cours de ces semestres, les étudiants peuvent faire connaissance avec les différents domaines de l'économie et de la gestion et décider dans quel domaine ils souhaitent se spécialiser. Le semestre 4 marque le début de la différenciation des enseignements. La voie de différenciation choisie dépend de la spécialisation envisagée dans les semestres ultérieurs et en master. A l'issue du semestre 4, l'étudiant peut choisir soit de confirmer le choix qu'il a fait au semestre 4, et de se spécialiser aux semestres 5 et 6 dans le domaine choisi, soit de se réorienter, en choisissant un autre parcours aux semestres 5 et 6, ou en postulant à l'entrée d'une licence professionnelle. Les contacts étroits noués avec des professionnels (Conseil Régional de l'Ordre des Experts comptables, CGPE, grandes entreprises présentes sur le territoire...) favorisent l'insertion professionnelle des étudiants. L'apprentissage des langues tient une grande place dans la formation. En plus de l'anglais obligatoire, il est intéressant que la langue néerlandaise soit proposée compte tenu de la situation géographique de l'Université. Concernant l'organisation des enseignements, on peut remarquer que l'année 1 de licence (L1) comprend un nombre d'heures assez faible (464 heures, ou 19 heures par semaine sur 24 semaines dans l'année). De plus, le nombre d'heures en groupes de petite taille est assez réduit, puisque la L1 compte seulement 155 heures de travaux dirigés (soit 6,5 heures par semaine sur 24 semaines dans l'année). Cette organisation de la L1 est peu appropriée pour accueillir et encadrer dans de bonnes conditions des étudiants issus de lycées, où le fonctionnement en classes prévaut. En deuxième et troisième années (L2 et L3), le nombre d'heures de cours est beaucoup plus conséquent et la part des heures d'enseignement en TD est plus importante. Il semble que l'équipe de formation ait choisi d'une certaine façon de concentrer les moyens sur les années de L2 et L3, mais un tel choix pose problème pour l'encadrement des étudiants de L1.

On observe que la réussite des étudiants est une préoccupation forte de l'équipe pédagogique. Cette dernière a mis en place différents dispositifs destinés à repérer les étudiants en difficulté, à aider ces étudiants à surmonter ces difficultés, ou à permettre le cas échéant à ces étudiants de se réorienter dans une voie plus pertinente. Ainsi, chaque étudiant a un enseignant référent, dont le rôle est de veiller au bon déroulement de la scolarité de l'étudiant et d'aider l'étudiant à se réorienter. En outre, en L1, plusieurs enseignements de mise à niveau sont organisés pour les étudiants en difficulté, en mathématiques et statistiques d'une part, en économie et comptabilité d'autre part, par l'intermédiaire de cours de soutien à raison de 1h30 par semaine. On peut cependant regretter l'absence de dispositifs destinés à repérer les étudiants en difficulté à l'entrée de la L1, dispositifs permettant soit de dissuader ces étudiants de s'inscrire et d'encourager ces derniers à choisir une autre voie, soit de mettre en place un soutien spécifique dès l'entrée en L1. Malgré l'attention apportée à la réussite des étudiants, on constate une faiblesse des taux de réussite des étudiants en L1 (33 %) et en L2 (environ 60 %). Concernant, la L3, le taux de réussite est satisfaisant (près de 90 % en moyenne). On peut cependant noter la faiblesse des dispositifs spécifiques de remise à niveau pour les étudiants, entrants en L3 et issus de cycles courts. Cette remarque est d'autant plus importante que le nombre de ces étudiants semblent être significatif (on note ainsi qu'en 2011-2012, 48 % des étudiants entrant en L3 viennent d'une autre formation que la L2 correspondante de l'établissement). En l'absence d'une remise à niveau conséquente, on peut alors exprimer quelques craintes quant à la qualité des enseignements universitaires dispensés en L3 et au niveau des étudiants issus de cette année d'études.

La motivation des étudiants à réussir est favorisée par la volonté de l'équipe pédagogique d'offrir aux étudiants des perspectives intéressantes quant à leur poursuite d'études et à leur insertion professionnelle. A cet égard, l'organisation d'un stage en milieu professionnel à chaque année d'études est tout à fait pertinente. Ces stages donnent aux étudiants une connaissance concrète des métiers envisagés et permettent une réorientation précoce dans le cas d'une inadéquation entre la perception a priori d'une profession ou d'un métier, et la profession ou le métier vécus en stage. L'étudiant a en outre la possibilité de discuter de son devenir universitaire et professionnel avec l'enseignant référent. Enfin, la formation organise des rencontres avec des professionnels qui constituent des points d'appui pour l'étudiant dans son choix de poursuite d'études et de professionnalisation. On peut regretter la faiblesse dans le dossier des informations sur le devenir professionnel des étudiants. En particulier, on dispose de très peu d'informations sur l'insertion professionnelle à l'issue de la L3. En outre, on ne connaît pas le nombre d'étudiants entrés dans la vie active à l'issue de la L3, puisqu'on dispose seulement des informations sur le nombre de diplômés de la L3 qui entrent en master 1 de l'établissement concerné. On peut noter que ce nombre n'est que de 60 % environ en 2011-2012. Enfin, il serait utile de disposer d'informations sur la réussite des étudiants entrant en master et l'insertion professionnelle de ces étudiants.

On peut noter que la formation est organisée et animée par une équipe pédagogique diversifiée. En particulier le nombre d'intervenants extérieurs dans la formation est significatif (de 8 à 10 suivant les années), sans être

excessif. Une autoévaluation à partir des retours d'expérience est organisée, en particulier lors des conseils de perfectionnement qui ont lieu deux fois par an. Ces conseils sont tripartites (enseignants, étudiants, représentants du monde professionnel), ce qui est une composition pertinente.

- Points forts :
 - Les relations avec les milieux économiques.
 - La construction continue du projet professionnel, par le biais en particulier d'un stage chaque année.
 - Une spécialisation progressive pertinente, pour permettre une préprofessionnalisation tout en mutualisant les enseignements en L1 et L2.
 - La valorisation des langues, en particulier de l'anglais, très pertinente au vu des métiers visés.
 - Les dispositifs de soutien pour les étudiants en difficulté en L1

- Points faibles :
 - Les faibles taux de réussite en L1 et L2.
 - Le fort taux d'admissions directes en L3 d'étudiants non titulaires du L2 correspondant à la L3.
 - L'absence de « repérage » en amont de la formation des étudiants s'inscrivant en L1 sans projet précis et avec un niveau trop faible.
 - La visibilité du parcours *Analyse économique* de L3 et sa fragilité en termes d'effectifs (12 et 13 étudiants sur les deux dernières années).

- Recommandations pour l'établissement :

On peut recommander à l'équipe de formation de poursuivre sa démarche de recherche permanente de la qualité, que ce soit dans le suivi pédagogique ou le pilotage de la formation.

Concernant les L1 et L2, il pourrait être souhaitable d'accroître les efforts visant à abaisser de façon significative le taux d'échec et améliorer l'organisation de la formation, même si de nombreux leviers d'actions ne relèvent pas seulement de l'équipe pédagogique.

Par exemple, il pourrait être pertinent d'amplifier la bonne information des lycéens titulaires de bacs professionnels et technologiques, en amont ou lors du processus d'admission post-bac, sur la réalité des taux de réussite leur correspondant. Cela serait d'autant plus nécessaire dans le cas où :

- d'une part l'équipe de formation ne dispose pas des moyens suffisants pour mettre en place une formation spécifique, avec enseignements et encadrement particuliers, pour les élèves titulaires de bacs professionnels et technologiques,
- d'autre part un certain nombre d'étudiants entrant en L1 ne sont pas motivés pour entreprendre des études et s'orientent en licence généraliste par dépit ou absence d'informations sur la formation.

Parallèlement, il pourrait être utile d'améliorer les conditions d'études des étudiants de L1, en réduisant en particulier la part des cours magistraux et en augmentant le nombre d'heures de travaux dirigés.

Concernant la L3, on pourrait suggérer à l'équipe pédagogique de prendre en considération la proportion importante d'étudiants issus de cycle courts dans l'organisation des études (cours de remise à niveau conséquents...). Les autres recommandations portent plus spécifiquement sur les parcours *Analyse économique* et *Management des organisations*.

Le parcours *Analyse économique* semble fragile du point de vue de l'effectif étudiant, même si le changement de nom peut rendre ce parcours plus lisible et améliorer son attractivité. Il pourrait être pertinent de profiler de façon plus précise ce parcours, en lien avec des masters professionnalisants bien ciblés. Le cas échéant, il faudrait alors modifier la maquette. Ainsi, si l'équipe de formation souhaite orienter ce parcours vers l'acquisition de compétences associées à la maîtrise des méthodes quantitatives et des outils d'aide à la décision, la part des enseignements relevant des disciplines quantitatives (mathématiques, statistiques, économétries, informatique...) pourrait être accrue, en L3 notamment. Si de tels changements ne peuvent être réalisés (insuffisance d'un public apte ou volontaire pour ce type de formation, manque de moyens...), il serait éventuellement utile de s'interroger sur l'opportunité d'un tel parcours au sein de l'établissement.

Le parcours *Management des organisations* (MDO) se voit proposer une autre architecture des cours aux semestres 5 et 6 pour les années futures. Ce changement vise, aux dires des responsables de la formation, à « éviter de faire subir au cours de la seconde année aux étudiants du parcours *MDO* le poids de matières relevant des techniques quantitatives, des sciences économiques, de la comptabilité financière et qui ne relèvent pas de leurs spécialités ». Un problème éventuel pourrait être que la réussite dans ces matières illustre souvent assez bien le niveau des étudiants. Par conséquent, le fait d'écarter de telles matières pourrait certes être susceptible d'améliorer la réussite des étudiants, mais pourrait ne pas répondre au problème d'un niveau insuffisant des étudiants accueillis

en L2. En outre, dans l'éventualité où des matières comme la comptabilité financière sont supprimées, il pourrait ne plus être pertinent de continuer à afficher un certain nombre de débouchés de masters pour les étudiants issus de ce parcours (cf. la maquette actuelle). On peut penser en particulier aux masters *Comptabilité-Contrôle-Audit*, *Contrôle de gestion*, *Gestion de patrimoine...*



Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP

Vague E – IAE

Licence d'économie gestion

Observations sur le taux de réussite en licence 1 et en licence 2 . Si les taux de réussite exprimés en fonction des étudiants administrativement inscrits ne sont pas particulièrement élevés, les taux de réussite calculés à partir du nombre d'étudiants effectivement présents en cours et à toutes les épreuves du contrôle continu correspondent aux taux de réussite attendus pour une telle formation. Le rapport d'évaluation de l'AERES souligne d'ailleurs en point fort, les dispositifs de soutien pour les étudiants en difficulté. Dès la rentrée 2014, le développement par l'établissement d'actions liées au Plan Réussite Licence et notamment au rapprochement lycées-universités - continuum bac-3 – bac +3 - devraient permettre le repérage en amont de la formation des étudiants s'inscrivant en licence 1 sans projet précis et/ou avec un niveau trop faible et permettre ainsi à une amélioration des taux de réussite en licence 1. Par ailleurs, la restructuration de la licence économie gestion en une licence de gestion à partir de l'année universitaire 2015 2016 devrait permettre une amélioration des taux de réussite en licence 2 grâce à une meilleure lisibilité de l'offre de formation d'une part et une meilleure adéquation des enseignements aux besoins d'une formation en gestion et management. .

Observation sur les entrées directes en licence 3 d'étudiants non titulaires du L2 correspondant au L3. La population étudiante des parcours Management des Organisations et Comptabilité Contrôle audit est composée presque à part égale d'étudiants provenant de la licence 2 correspondante et d'étudiants issus d'autres cursus, principalement de BTS et de DUT de la spécialité mais aussi d'autres formations. . Cette composition de la population étudiante est une richesse pour la mise en œuvre du projet pédagogique, tant en troisième année qu'en poursuite d'études en master. Cette politique de recrutement est recherchée délibérément par l'équipe de pilotage de formations de l'IAE de Valenciennes et est tout à fait conforme à la politique de recrutement menée par l'ensemble des IAE. . Par ailleurs, l'entrée directe d'étudiants en licence 3 ne compromet pas la qualité de la formation. En effet, l'entrée n'est pas automatique, elle est prononcée après étude des résultats obtenus par l'étudiant au Score IAE Message, de ses résultats scolaires et universitaires et sur la base d'un entretien avec l'équipe de formation. Au besoin, avant son entrée en licence 3, l'étudiant peut se voir proposer un programme de compétences et de savoir faire à acquérir avant son entrée en licence 3. Les procédures de recrutement sont celles pratiquées dans le réseau des IAE, réseau auquel appartient l'institut qui propose cette licence 3 d'économie gestion. Les procédures de validation pour une entrée directe en licence 3 garantissent donc la qualité du recrutement. Pour l'obtention du master, il n'y a pas de différence entre les étudiants ayant suivi la totalité de leur cursus en cycle licence à l'IAE et ceux entrés directement en licence 3. Les étudiants n'ayant pas le niveau requis pour une reprise d'études longues sont réorientés vers de licences professionnelles notamment celles de l'établissement.

Observations sur le parcours « Analyse Economique »

Les recommandations faites dans le rapport nous semblent particulièrement pertinentes. Nous avons en effet inscrit dans le projet (auto évaluation) la transformation de l'intitulé de ce parcours en « Economie et gestion Quantitatives » dans le but d'orienter les étudiants vers les Master professionnalisés qui font appel à des méthodes quantitatives et à des outils d'aide à la décision. Or le renforcement de ces enseignements face à l'insuffisance d'un public apte à suivre cette voie de formation aurait conduit à aggraver la faiblesse constatée de l'effectif étudiant. Par ailleurs les entrées issues de formations courtes auraient également nécessité des remises à niveau longues et coûteuses. Elles auraient eu pour effet d'absorber les moyens dont nous disposons ; moyens qui seraient bien plus utiles à affecter à d'autres actions.

Ayant anticipé ces conséquences, nous avons opéré un changement de mention en optant pour « Administration Economique et Sociale » (AES). C'est une alternative à mettre en œuvre en dehors du cadre de l'IAE.

Cette mention pluridisciplinaire a l'avantage pour nous de maintenir une souplesse dans le choix d'orientation et de réorientations des étudiants au sein de notre université en particulier. Elle permet une forte mutualisation avec la mention Droit et elle est en adéquation avec l'existence d'une filière sociale installée de longue date au sein de la Faculté de Droit d'Economie et Gestion (FDEG).

Nous proposons deux parcours : celui intitulé « Affaires Internationales » donne la priorité aux langues et autorise de fortes mutualisations avec un parcours semblable proposé pour le Droit. Il permet de configurer des profils professionnels à la sortie ou une réorientation en Licence professionnelle comme il autorise des poursuites d'études en Master au sein de notre université.

L'autre parcours, « Développement local », est fortement mutualisé avec les enseignements dispensés en Droit. Il autorise des sorties vers des métiers identifiés dans le développement local dont l'intervention sociale. Il est en outre en adéquation avec les thèmes majeurs de recherche du laboratoire (IDP) où est impliqué le plus grand nombre de juristes et d'économistes. Il prépare de ce fait à l'entrée en Master orientés vers les thématiques pour lesquelles notre université affiche son domaine d'excellence : la mobilité et le transport en rapport avec l'aménagement du territoire.

Pr. Mohamed OURAK



Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis